Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213501190-20251209-D2025_77-DE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune de Gennes-sur-Seiche
Département d'Ille-et-Vilaine

SÉANCE du mardi 9 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi 9 décembre à 20h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 2 décembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Henri Béguin, Maire.

PRESENTS (12) : M. Béguin Henri, Mme Bétin Madeleine, M. Cornée Lionel, Mme Jéby Myriam, M. Le Droff Roland, Mme Tiriau Valérie, Mme Brielle Hélène, M. Tual Maxime, M. Rossignol Denis, Mme Belloir Anne-Marie, M. Lamy Vincent, Raison Éric
Absents (2) : Bondoux Pierre, Lamy Patrice

M. Maxime Tual est désigné secrétaire de séance.

D2025-77 RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC DU TERRAIN DE FOOT : CONVENTION FINANCIERE AVEC LE SDE 35

Le maire rappelle les démarches entreprises avec le Syndicat Départemental d'Energie 35 (SDE35) dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public sur la commune.

Le SDE35 propose à la commune la prestation de la rénovation de l'éclairage public du terrain de foot selon les conditions financières suivante :

Détail des modalités financières	
1. BASE DE CALCUL DE LA PARTICIPATION	19 272,00 €
2. TAUX SDE	%
4. MONTANT ESTIME DE LA PARTICIPATION DU SDE35	€
5. MONTANT ESTIME DE LA PARTICIPATION DU BENEFICIAIRE H.T.	19 272,00 €
7. MONTANT TOTAL ESTIME DE LA PARTICIPATION DU BENEFICIAIRE	19 272,00 €

Le montant des études et des travaux sont estimés à 19 272 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver les termes de la convention PE25-1347 pour l'opération de rénovation de l'éclairage public du terrain de foot.
- d'autoriser le maire à signer l'ensemble des pièces se rapportant à cette opération.
- d'inscrire l'opération sur le budget 2026 de la commune.

Le Maire, H. Béguin